



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

# N° 29

## MARS 2015

### Tempête sur le Brésil

L'enquête sur l'affaire Petrobras se poursuit, avec la délation comme méthode d'investigation, les « repentis » continuant de dénoncer à tout va, soutenant la pratique d'arrestations « sans preuves » et la prolongation de la prison préventive pour certains des mis en examen.

Le Ministère public a fini par divulguer les noms de 54 personnes mises en examen pour corruption. 49 d'entre elles sont des parlementaires, députés, sénateurs, ex-ministres, et même l'ex-Président Collor de Mello – destitué pour corruption en 1992, un « habitué » – et appartiennent aux trois partis de la majorité gouvernementale (PT, PMDB, PP), mais aussi à la minorité dont le PSDB de Aécio Neves, candidat malheureux à la présidentielle contre Dilma Roussef. Mais ces parlementaires jouissent d'une immunité et ne seront donc pas soumis à un procès ordinaire. Le trésorier du parti au pouvoir, le PT, a été inculpé et envoyé en prison à titre préventif.

Les investigations dans les comptes de Petrobras, ajoutées à quelques aveux d'entreprises fautives, ont permis de connaître

le fonctionnement du réseau de corruption et le système de surfacturation. Ce système a commencé dans les années 1990, sous la présidence de Fernando Henrique Cardoso, pour prendre de l'ampleur sous la présidence de Lula. L'entreprise pétrolière adjudgeait en effet ses travaux aux grandes entreprises brésiliennes de travaux publics et d'ingénierie, en application de la politique « acheter brésilien » mise en œuvre par Dilma Roussef alors qu'elle était ministre de l'Energie, pour favoriser l'emploi au Brésil. Sur des budgets de milliards de réals, un pourcentage d'environ 3% était systématiquement détourné au profit d'entrepreneurs et de politiques. Ensuite, l'argent blanchi était réinjecté dans le circuit par le biais de stations d'essence, de laveries, d'hôtels. Les bénéficiaires transféraient de grosses sommes d'argent à l'étranger, par l'intermédiaire d'un réseau d'une centaine d'entreprises, pure façade, et des centaines de comptes bancaires. Ces entreprises simulaient des importations et des exportations pour recevoir et envoyer de l'argent, sans aucun échange de produits ou de services.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



Les détournements de fonds au cours de la dernière décennie s'élèveraient à un montant se situant entre 3 et 6 milliards d'euros.

Ces révélations ont encore enfoncé un peu plus l'entreprise Petrobras, qui a déjà perdu la moitié de sa valeur. Alors qu'elle connaissait de surcroît une crise de financement pour ses investissements dans l'exploration, cerise sur le gâteau et accélérateur de crise, l'agence de notation Moody's a de nouveau dégradé sa note, au niveau « pas sûre pour l'investissement ». Le directoire de l'entreprise a pris des décisions de redressement, comme l'interdiction de signer des contrats avec vingt-trois entreprises, fournisseurs habituels de Petrobras, mais aussi d'adopter un code de conduite pour aller vers la transparence de la gestion. Aux entreprises impliquées pendant la durée de l'enquête, les magistrats ont offert la possibilité d'un accord de « flexibilité », c'est-à-dire de reconnaître publiquement les « irrégularités », dédommager intégralement Petrobras et, bien sûr, coopérer avec les enquêteurs. Les entreprises résisteraient pour l'instant à cet accord. Cela étant, nombre d'entre elles affrontent de sérieux problèmes car elles ne peuvent obtenir de financements des banques publiques, et le niveau des taux d'intérêt demandés par les banques privées rend impossible l'accès au crédit. Avec pour conséquence que depuis le début de l'enquête, des milliers de salariés de ces entreprises ont été licenciés. Selon ces dernières, la faute est imputable à Petrobras qui, pendant l'examen de tous les contrats, a suspendu tous les paiements. Il est sûr que ce scandale a ralenti le rythme de la construction d'infrastructures – routes, ports, aéroports –, mais surtout, il met en péril un des objectifs du programme de législation de Dilma Rousseff, « Ma maison, ma vie », programme de construction de logements sociaux, mis en œuvre par la plupart des entreprises de BTP impliquées. Compte tenu du poids du BTP dans l'économie brésilienne, c'est de très mauvais augure à court et moyen terme.

A ce chapitre des conséquences économiques et politiques, il faut rajouter le refus du Sénat de voter des mesures d'ajustement budgétaire que le ministre de l'économie jugeait indispensables, tels que le relèvement des taux d'intérêts pour contenir l'inflation. A la crainte d'une prochaine récession, comme l'indiquent tant la croissance du chômage et de l'inflation qu'une consommation atone, s'ajoute le risque d'une nouvelle baisse de la note du Brésil par les agences de notation qui ferait s'envoler un peu plus le dollar par rapport au réal – + 22% depuis le début de l'année 2015 – et accroîtrait les difficultés à emprunter du Brésil. Face à cette situation très incertaine, la politique d'austérité lancée par le ministre de l'économie se traduit par la promesse d'économiser 24,7

milliards de dollars et arriver à « l'équilibre fiscal », la réduction des budgets de tous les ministères et l'augmentation des tarifs de l'électricité. Une austérité que la Présidente a justifié, sous les sifflets, en déclarant que ces mesures étaient temporaires, mais cette inflexion de la politique économique ne manquera pas d'attiser le mécontentement populaire et de susciter des mobilisations sociales.

Mais les conséquences les plus préoccupantes de l'opération Kärcher sont d'ordre politique. En effet, même si la poursuite de l'action judiciaire contre des cadres et des politiques est généralement perçue comme un signe de la stabilité des institutions, elle a suscité un véritable séisme au Parlement, fort instable du fait de la prolifération des partis politiques et de la pratique d'alliances à géométrie très variable, au point de susciter des doutes sur la réalité de la majorité parlementaire de Dilma Rousseff et, partant, de sa possibilité d'impulser les politiques publiques.

Le résultat le plus évident est une polarisation radicale qui s'est exprimée dans les rues par deux manifestations. La première, organisée par les organisations syndicales, appelait la population à défendre Petrobras. Elle a connu un certain succès. La seconde, convoquée sur les réseaux sociaux, a réuni des centaines de milliers de personnes dans plusieurs villes du pays, un million de personnes à São Paulo, selon la police. L'ampleur des manifestations de protestation, malgré l'hétérogénéité des revendications des manifestants, au-delà de l'exigence d'en finir avec la corruption, a semble-t-il surpris le gouvernement. En effet, sous le premier mandat de Dilma Rousseff, en 2013, le Brésil a connu des manifestations de masse, mais elles contestaient la corruption – déjà – et les dépenses somptuaires engagées pour la coupe du monde de football et n'étaient pas spécifiquement orientées contre le gouvernement, s'adressant plutôt aux politiques en général. Cette fois-ci, la manifestation était clairement dirigée contre la Présidente et son parti.

La revendication d'impeachment – destitution – de la Présidente était très présente, mais pas unanime pour autant. D'autant que de nombreux juristes, des magistrats, comme des membres éminents de l'opposition, estiment qu'il n'existe pas d'éléments suffisants pour justifier la procédure légale de destitution. En fait, la prudence de l'opposition dans ce domaine tiendrait plutôt à une appréciation du rapport de force pas totalement en sa faveur, mais aussi au fait que Aécio Neves, son chef de file, est lui aussi dénoncé par les « repentis » et pourrait donc être concerné par une procédure judiciaire.

L'opposition, qui n'a pas accepté le résultat de l'élection présidentielle, semble

chercher à capitaliser politiquement le mécontentement, sans pour autant s'allier aux groupuscules à l'origine de la manifestation. Fernando Henrique Cardoso est le seul homme politique ayant ouvertement soutenu et participé à la manifestation, incitant la population, avec le soutien des groupes médiatiques dont O Globo, à poursuivre les manifestations de protestation et à réclamer la destitution de la Présidente, son procès et la privatisation de Petrobras. Il faut noter que la revendication systématique de destitution des gouvernants, récurrente dans les manifestations d'opposition au Brésil comme dans d'autres pays d'Amérique latine – quelle que soit l'opposition du moment – est la marque des insuffisances de la vie et du débat politique, et en outre, comporte le risque pour l'avenir de cette opposition d'être frappée du même sort.

Dans la tempête qui frappe le Brésil, la Présidente saura-t-elle empêcher le bateau de sombrer ?

# SOMMAIRE

## Amérique latine/droits reproductifs

..... p. 6

### OEA

A la recherche d'un prestige perdu ..... p. 6

### Argentine

L'affaire Nisman et les attentats contre l'AMIA et l'ambassade d'Israël ..... p. 7

### Bolivie

Un revers électoral pour Evo Morales ..... p. 8

### Chili

Corruption politique ..... p. 8

### Colombie

« *La patrie ou la mort ? Nous ferons un compromis !* » ..... p. 9

### Cuba

Troisième rencontre diplomatique avec les Etats-Unis ..... p. 10

Accélération des négociations UE/Cuba ..... p. 11

Prochaine visite de François Hollande et intérêt des entreprises..... p. 11

### El Salvador/Etats-Unis

Un ex-ministre expulsé des Etats-Unis..... p. 11

### Equateur

Manifestations contre les politiques de Correa..... p. 12

### Guatemala

Meurtres de journalistes ..... p. 12

### Guatemala/Honduras

Patrouilles frontalières communes ..... p. 12

### Haïti

L'annonce d'élections ..... p. 12

### Mexique

Contentieux gouvernemental avec l'ONU et la CIDH ..... p. 14

Liberté de la presse et censure : des licenciements symboliques ..... p. 14

### Mexique/Europe

Ventes d'armes ..... p. 15

### Panama

L'ex-Président sera jugé pour corruption active ..... p. 15

### Paraguay

Assassinats de journalistes ..... p. 15

### Pérou

Premier jugement en aymara ..... p. 16

**Uruguay**

Deuxième présidence de Tabaré Vázquez.....p. 16

**Venezuela**

Escalade de la tension .....p. 17

Diminution des fournitures de pétrole à Petrocaribe.....p. 18

## Amérique latine /Droits reproductifs

L'ONG internationale « Centre des Droits Reproductifs » (CDR), qui a son siège régional à Bogotá, a publié un rapport sur l'évolution des droits reproductifs en Amérique latine. S'il constate que les débats sur l'accès à l'avortement ont fait preuve d'avancées significatives au cours de l'année écoulée, il note aussi que persistent « des barrières formelles et de fond qui continuent de limiter la jouissance effective des droits fondamentaux des femmes ». L'interruption volontaire de grossesse se heurte à des législations qui la criminalisent et/ou ne la permettent que dans des cas spécifiques. Dans certains pays, y compris, elle reste interdite en toutes circonstances, ce qui pousse les femmes dans le besoin à avorter clandestinement, avec tous les risques que cela implique. Les seuls pays où l'avortement est légal sont Puerto Rico, Cuba, les Antilles et la Guyane françaises, le Guyana et la Barbade. Il est totalement interdit au Chili, au Salvador, au Honduras, à Saint Martin (Antilles néerlandaises), en République Dominicaine et au Nicaragua.

Le CDR estime qu'une des principales avancées des droits dans la région est la réforme du Code Pénal de la République Dominicaine, en vigueur fin 2015, qui autorisera l'IVG dans des conditions de sécurité dans les cas de danger pour la vie de la mère ou du fœtus, de malformations incompatibles avec la vie, et dans les cas de viols. De même, le projet de loi annoncé au Chili vise à « réformer sa

*législation et libéraliser l'avortement de manière graduelle, préalable à l'obligation de garantir la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité de l'information sur les biens et les services de santé reproductive ».*

Le rapport du CDR relève aussi la relation étroite entre les violences faites aux femmes, petites filles et adolescentes, et l'état des droits sexuels et reproductifs, reconnaissant que la discrimination de genre, les stéréotypes culturels et l'absence de garantie des droits sexuels et reproductifs sont des obstacles pour que les femmes et petites filles vivent sans violence.

Enfin, le CDR pointe des reculs ou dangers : en Colombie, par exemple, la Cour constitutionnelle a avalé la pratique de la stérilisation chirurgicale des moins de 18 ans handicapés mentaux et psychosociaux, en déclarant anticonstitutionnelle la loi interdisant dans tous les cas la pratique d'interventions chirurgicales à des fins contraceptives. En Uruguay, le Tribunal du contentieux administratif a suspendu dix articles du décret réglementant la loi autorisant l'IVG, et ainsi « sont mises en danger les limites au droit d'objection de conscience des médecins, ce qui se traduit par des barrières plus nombreuses à l'accès à l'IVG pour les femmes ».

**Source : Página 12**

## Organisation des États américains (OEA) A la recherche d'un prestige perdu

Le diplomate uruguayen Luis Almagro, ex-ministre des Affaires étrangères du Président José Mujica, a été élu secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA). Il était le seul candidat à ce poste, les autres postulants s'étant désistés. Il succède au chilien José Miguel Insulza. La candidature d'Almagro était soutenue par les organisations de défense des droits de l'Homme, entre autres le Réseau latino-américain et Caraïbe pour la démocratie (RedLat) qui l'ont déclaré « *ferme défenseur des droits humains dans la région* », mais aussi l'organisation étasunienne WOLA (Washington Office for Latin American Affairs) qui considère que l'ex-ministre des Affaires étrangères « a montré qu'il était un homme de principes luttant en permanence pour les droits de l'Homme ». Lors de la présentation de son projet de programme pour l'OEA, il s'est fait applaudir pour sa défense de « l'indépendance et l'autonomie » de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), mais a suscité des interrogations de certains membres lorsqu'il a insisté sur son futur rôle

de « promoteur des droits de l'Homme » mais aussi sur sa volonté d'accorder une « *plus grande attention aux droits économiques, sociaux et culturels* ».

Almagro hérite d'une organisation à l'image très détériorée par son incapacité à mettre un terme à la guerre froide sur le continent, minée par une mauvaise gestion hors contrôle de ses finances, paralysée de surcroît par une bureaucratie pléthorique et des fonctionnaires en proie au découragement. L'impéritie prolongée de l'organisation, l'érosion de sa crédibilité et même de sa légitimité aux yeux de plusieurs pays, a suscité la création d'organisations régionales ou sous-régionales alternatives comme la Celac, l'Unasur, qui jouent un rôle politique éminent dans la résolution des crises et l'élaboration de projets pour le développement. Cependant, contrairement à l'OEA, elles ne représentent pas la totalité des Amériques puisque les États-Unis et le Canada en sont exclus.

Almagro souhaite recréer l'OEA, en mettant en œuvre une « nouvelle vision

stratégique » en proposant des initiatives concrètes dans des domaines tels que la sécurité des citoyens, ou des propositions spécifiques pour les Caraïbes et l'Amérique centrale. Il a surtout l'ambition d'en terminer avec la guerre froide, en s'appuyant sur le début de normalisation des relations entre les Etats-Unis et Cuba, et réussir le retour de Cuba

dans l'organisation. La participation de Cuba au Sommet des Amériques de Panamá en avril paraît un premier pas dans cette direction. Toutefois, ce pas diplomatique n'est pas assuré d'avoir une suite.

Source : *El País Internacional*

## Argentine

# L'affaire Nisman et les attentats contre l'Association mutualiste israélite argentine (AMIA) et l'ambassade d'Israël

La bataille procédurale entre la juge d'instruction et l'ex-épouse du procureur Nisman continue. Très curieusement, cette dernière, comme partie civile, fait systématiquement interrompre toutes les recherches ordonnées par la juge d'instruction et susceptibles d'apporter un éclairage sur les circonstances de la mort de son ex-mari : refus de procéder à une contre-expertise médicale, d'examiner ses ordinateurs, ses comptes bancaires, etc. Elle met surtout en action une stratégie de communication dans les deux principaux journaux d'opposition La Nación et Clarín en utilisant des pièces du dossier pour accréditer l'idée de l'assassinat et de la culpabilité de l'informaticien personnel de Nisman, Lagomarsino, suspecté d'être un espion... Toutefois, ont commencé à filtrer des informations sur la personnalité du procureur peu compatibles avec l'image entretenue par son ex-épouse. Il est ainsi révélé qu'il obligeait Lagomarsino à lui reverser la moitié du salaire mirobolant qu'il lui avait attribué, et que ces sommes étaient transférées sur un compte domicilié à New York à la banque Merrill Lynch, mais aussi qu'il avait effectué des voyages d'agrément aux frais de l'Etat, en compagnie de demoiselles de compagnie, etc.

On peut légitimement se demander comment et par qui ces informations ont pu filtrer ; néanmoins, ces faits n'ont pas été contestés et commencent à embarrasser sérieusement certains défenseurs posthumes du procureur. Dans tous les cas, ces rebondissements sordides et la médiatisation à outrance de l'enquête et de la contre-enquête révèlent la confusion des genres entre agents secrets et juges pratiquée par certains

magistrats et approfondissent la suspicion à l'égard du système judiciaire.

Les deux affaires jumelles, les attentats contre l'ambassade d'Israël (1993 et 27 morts) et contre l'Association mutualiste israélite argentine (AMIA – 1994, 84 morts et 230 blessés), n'ont pas connu d'avancées notoires en terme d'enquête, mais la Présidente Cristina Fernández a pris la décision de déclassifier tous les documents officiels, y compris ceux des services de renseignement, relatifs à l'attentat contre l'AMIA, satisfaisant ainsi une revendication des familles de victimes. En ce qui concerne l'attentat contre l'ambassade d'Israël, le ministre de l'Agriculture de ce pays – alors en campagne électorale – n'a pas hésité à faire des déclarations incendiaires. Et le président de la Cour suprême, Ricardo Lorenzetti, n'a pas craint d'affirmer que l'affaire de l'ambassade, deux ans avant celle de l'AMIA, était close, car chose jugée, alors que l'on attend toujours le résultat de l'enquête de la Cour sur l'attentat et le jugement de coupables encore inconnus. Lorenzetti a été obligé de se rétracter, sous la pression de ses collègues magistrats qui ont insisté sur la nécessité de poursuite de l'enquête. Cette dernière a rencontré des obstacles – pas seulement du côté des supposés commanditaires du Hezbollah, mais aussi de l'ambassade d'Israël qui n'a pas laissé les enquêteurs entrer dans les bâtiments sinistrés – et de nombreuses recherches sont de fait restées sans résultats.

Sources : *Página 12, La Jornada*

## Bolivie

### Un revers électoral pour Evo Morales

Six mois après l'élection présidentielle, gagnée haut la main par Evo Morales avec 61,3 % des voix, les élections régionales – c'est-à-dire des gouverneurs des départements et des maires – ont vu un revers électoral du parti au pouvoir. En effet, ses candidats ont été battus dans sept des neuf capitales départementales – et en particulier les villes de La Paz et El Alto – mais aussi aux postes de gouverneurs de trois départements cruciaux : La Paz (siège du gouvernement), Santa Cruz (moteur de l'économie du pays) et Tarija (producteur du principal produit d'exportation du pays, le gaz naturel). Le parti d'Evo Morales, le MAS, conserve quatre gouverneurs et reste le premier parti du pays, où il a gagné la majorité des municipalités de la Bolivie, mais il a perdu celles où vit plus de la moitié des dix millions d'habitants du pays, et en particulier celles de La Paz et El Alto qu'il considérait comme ses places fortes. Des réactions du Président et des dirigeants du MAS, il apparaît que, fort de ses trois élections consécutives, Evo Morales était convaincu que son parti gagnerait encore la totalité des gouverneurs et des maires. Le revers subi lors des élections régionales a fait bouger les lignes de la politique bolivienne, en établissant des contrepoids au pouvoir presque sans partage du MAS. Le MAS reste dominant, Evo Morales n'est pas en danger, mais ces résultats les obligent à tenir compte du message que les électeurs leur ont adressé. On discerne plusieurs raisons à ce revers électoral dont le refus des électeurs d'accorder les pleins pouvoirs à un seul parti. Ensuite, l'opposition ou plutôt les oppositions ont réussi à capter la confiance des électeurs. Enfin, et surtout, les organes de l'État ne font pas preuve d'impartialité : ainsi, le Tribunal suprême électoral n'a pas hésité à exclure de l'élection le parti d'opposition

Union démocratique (UD) à quelques jours des élections, ce qui suggère que tous les candidats ne sont pas égaux et surtout que l'État n'offre pas de garantie à la libre action politique. Même si la décision du Tribunal suprême électoral avait une justification légale, elle a été plutôt mal acceptée et la mission d'observation électorale de l'OEA a regretté « *la suppression de la personnalité juridique d'une alliance politique...* » et de suggérer que « *soit promu un débat politique et législatif, afin de sauvegarder les prérogatives des citoyens, établies dans les traités internationaux et la Constitution* ». En outre, dans une déclaration préélectorale, le Président lui-même n'a guère fait preuve de respect des citoyens et de leur volonté souveraine en affirmant que si ses opposants étaient élus, ils ne pouvaient espérer quelque aide que ce soit de l'État. Certains ont apprécié cette déclaration comme un chantage irresponsable.

La victoire de l'opposition dans les villes et les départements les plus importants du pays constituent un avertissement pour le gouvernement, un motif de préoccupation, même si les prochaines élections ne sont pas pour demain, mais pour 2019. Il compte sur le charisme d'Evo Morales, sur son contrôle du parlement, la croissance économique maintenue, et surtout l'absence d'une opposition unifiée capable de lui faire face. En effet, l'opposition est très fragmentée en onze partis politiques - la plupart ayant une portée régionale ou locale - qui ne sont pas prêts de s'unir car leurs orientations programmatiques, en dehors de l'opposition au mode de gouvernement d'Evo Morales et du MAS, vont du libéralisme le plus strict à un calque des orientations du MAS.

**Sources : Página 12, El País Internacional, Proceso**

## Chilie

### Corruption politique

Jusqu'en 2014, le Chili passait pour être le pays le plus transparent et son indice de corruption était le plus bas de l'Amérique latine. Ces derniers mois, coup sur coup ont éclaté trois méga affaires où l'argent croise la politique, érodant la confiance de l'opinion publique dans les politiques.

D'abord, le fils et la belle fille de la Présidente sont impliqués dans un scandale immobilier, et suspectés de délit d'initié et trafic d'influence. Ensuite, viennent deux affaires de corruption s'étendant sur plusieurs années. L'une d'elles avec fraude fiscale et financement illégal de campagnes électorales du parti de droite UDI touche le groupe Penta, un

important holding financier et immobilier avec des actifs connus de quelques 20 milliards de dollars, connu pour ses investissements dans la protection sociale, les assurances, l'immobilier, la santé et l'éducation. Le second, concerne la compagnie chimique et minière chilienne Soquimich, dirigée par un ex-gendre de l'ancien dictateur Augusto Pinochet.

Fait sans précédent au Chili, la justice a suivi le Ministère public, qui a enquêté d'abord sur l'évasion fiscale puis sur les ramifications politiques, et a envoyé les deux dirigeants du groupe Penta en prison préventive, donnant ainsi un signal fort à la société chilienne comme aux politiques et aux entreprises. Sont



aussi impliqués deux sénateurs et un député en exercice, ainsi qu'un ex-ministre, plus un ex-candidat à la candidature présidentielle.

L'accumulation de cas de corruption touchant des figures politiques de la droite comme du centre gauche, a bouleversé la relation de l'opinion publique aux politiques, et singulièrement la Présidente. L'approbation très majoritaire de la lutte contre les inégalités, orientation prioritaire de la campagne présidentielle de Michelle Bachelet, s'est fondée sur ses qualités personnelles, et surtout son intégrité. Le fait que ses proches soient impliqués dans une affaire de corruption a brouillé l'image de la Présidente, portant atteinte à sa conception affichée d'une action politique citoyenne et suscitant des doutes sur la crédibilité de la lutte contre les inégalités.

La Présidente, bien qu'affectée personnellement, a salué la détermination du pouvoir judiciaire qui, selon elle, « *démontre que les institutions fonctionnent et fonctionnent pour tous* », avant de se reprendre et de

préciser que « *nous allons prendre toutes les mesures pour que, peu importe qui en sera affecté, notre pays puisse croire que seront respectées des pratiques éthiques, légales et administratives pour que ce pays puisse avoir confiance dans ses institutions* ».

Après un long temps d'hésitation sur les mesures à prendre, elle a décidé d'établir un conseil d'experts chargés d'élaborer des normes de lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et le trafic d'influence. Il est composé de seize personnalités de différentes tendances politiques. Il devrait soumettre à la Présidente les grandes lignes d'un projet législatif permettant de rendre incompatibles affaires et politique.

L'opinion publique a pris acte de la volonté d'instaurer la transparence. Mais il faudra des actes pour effectivement restaurer la confiance de l'opinion publique.

**Sources : *El País Internacional*, BBC Mundo, Página 12**

## Colombie

### « La patrie ou la mort ? Nous ferons un compromis ! »

Les négociations de La Havane entre le gouvernement et les Farc continuent. Un nouveau pas a été franchi avec l'ouverture de discussions sur les dimensions militaires, préalables à l'accord sur le cessez-le-feu, avec la participation de plusieurs généraux et un amiral. Premier résultat : un accord sur le déminage. L'annonce de cet accord a soulagé les populations des zones en conflits où les mines antipersonnel sont leur quotidien. C'est un espoir pour les paysans qui souhaitent pouvoir exploiter leurs terres sans risques. Les mines ont fait onze mille victimes, mort ou blessés, entre 1990 et janvier 2015, selon les statistiques du service du gouvernement colombien qui en est chargé. En 2013, elles faisaient neuf victimes par jour selon l'ONG « Campagne colombienne contre les mines ». Selon la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, près de 40 % des victimes sont des civils, et nombre d'enfants. Cette même organisation estime que la Colombie arrive juste après l'Afghanistan pour le nombre d'enfants victimes de ces engins de mort.

Autre dimension positive de l'accord : le déminage sera effectué en commun par des guérilleros et des militaires spécialisés, une première coopération entre futurs ex-belligérants. Les guérilleros ne porteront pas d'uniforme ni d'arme, préfiguration de leur démobilisation. Sur le plan militaire, encore, le Président Santos a décidé de suspendre pour une durée d'un mois les bombardements aériens des campements des Farc, en réponse au cessez-le-feu unilatéral décrété par l'organisation de guérilla depuis décembre, effective selon

Santos. Cela étant, si cette décision participe à la désescalade du conflit et constitue une mesure de confiance, elle s'inscrit dans un temps très court et, en outre, dans les territoires où les forces des Farc et l'ELN sont très mêlées, le risque est grand que des bombardements des camps de l'ELN, qui continuent, relancent les hostilités. Par ailleurs, l'ex-sénatrice Piedad Córdoba, actrice majeure des actions pour la paix, ne cesse d'alerter sur les risques que fait courir le regain constaté d'activités militaires et d'intimidation des paramilitaires, en particulier contre les paysans cherchant à récupérer leurs terres, mais aussi contre les organisations syndicales.

Les discussions sur la justice transitionnelle sont maintenant au cœur de la négociation finale. Elle a fait l'objet d'un colloque à Madrid auquel ont participé le Président Santos, des dirigeants politiques espagnols du PP comme du PSOE, mais aussi un certain nombre d'experts internationaux de ce type de négociation, dont Jonathan Powel, un des artisans de la négociation avec l'Ira, mais aussi Joaquín Villalobos, ex commandant du FMLN du Salvador, acteur essentiel de la résolution de la guerre civile dans son pays, qui ont exposé les « modèles » de justice transitionnelle qu'ils ont pratiqué, au même titre que le « modèle » sud-africain. Ils sont maintenant l'un et l'autre consultants pour le gouvernement colombien. Cette négociation se heurte à plusieurs types de problèmes sur la nature du rapport entre paix et justice. La question de la nature des sanctions que la justice sera susceptible d'imposer aux guérilleros pour leurs actes est

essentielle et conditionne l'acceptation par les Farc du principe de jugement de tous ceux ayant commis des actes de guerre contre la population civile, donc guérilla comprise, mais aussi militaires et paramilitaires. Dans une interview publiée par le journal *El País* à l'occasion du colloque madrilène, le Président Santos avance que la prison n'est pas forcément la seule forme de condamnation/sanction. Il évoque même la possibilité d'arrêts domiciliaires, ce qui serait conciliable pour les dirigeants des Farc avec une activité politique. De même, le Président Santos se prononce clairement en faveur de l'égalité de traitement de tous les protagonistes, aussi bien les guérilleros que les militaires, les paramilitaires ou les « non-combattants » (par exemple les chefs d'entreprise qui ont coopéré avec les paramilitaires). Autre problème susceptible d'entraver la négociation : le Président Santos doit convaincre le gouvernement des Etats-Unis, qui a déclaré vouloir tout faire pour contribuer à la paix en Colombie, de renoncer à réclamer l'extradition des dirigeants des Farc, au nom de la lutte contre le trafic de drogue, au risque de faire capoter la négociation. Problème encore : en qualité de signataire du traité de Rome, la Colombie est soumise à la compétence de la Cour pénale internationale (CPI) en matière de crimes de guerre, génocides et crimes contre l'humanité. Pour éviter le risque que la CPI interfère dans le règlement final du conflit, et notamment sur les principes de la justice transi-

tionnelle qui seront adoptés, le gouvernement espagnol a rassuré sur ce point le Président Santos en annonçant sa décision de proposer au Conseil de sécurité des Nations unies de l'ONU – l'Espagne en est membre pour 2015-2016 – une résolution de soutien à un éventuel accord de paix en Colombie. L'objectif est de garantir que l'accord ne puisse pas être remis en question par des enquêtes de la CPI. Et si nécessaire, l'Espagne est disposée à proposer l'application de l'article 16 du Traité, par lequel le Conseil de sécurité peut demander à la CPI de suspendre pour une durée de douze mois prolongeables, toute enquête en cours, en invoquant le chapitre VII de la Charte des Nations unies, relatif aux menaces à la paix. Pour les deux belligérants, la principale difficulté de cette ultime séquence de négociation réside dans leur capacité à faire admettre dans leur camp que la paix et la justice sont compatibles, mais qu'elles exigent des compromis. C'est le sens du message adressé par l'ex-guérillero salvadorien Joaquín Villalobos aux guérilleros des Farc, reprenant le mot d'ordre cubain bien connu – et adopté par les guérillas latino-américaines - « Patria o Muerte, venceremos », qu'il a transformé à leur intention, et sur la base de son expérience, en « Patria o muerte, transaremos », soit « la patrie ou la mort, nous ferons des compromis ».

**Sources : BBC Mundo, El País, La Jornada**

## Cuba

### Troisième rencontre diplomatique avec les Etats-Unis

Une troisième rencontre de négociation entre Cuba et les Etats-Unis a eu lieu à La Havane, dans une grande discrétion. Selon le communiqué publié, « *les discussions ont été positives et constructives ; elles se sont déroulées dans un esprit de respect mutuel* » et, pour dépasser un peu ces politesses diplomatiques, le Département d'Etat informait qu'elles « *ont été centrées sur le rétablissement de relations diplomatiques et la réouverture d'ambassades* ». Ce dernier point est assurément l'objectif prioritaire pour les Etats-Unis, de préférence avant le sommet des Amériques de Panamá. Ce geste symbolique permettrait en effet à Obama de conforter sa position et sa politique aux yeux de ses concitoyens comme des Latino-Américains. Mais pour les Cubains, la priorité est le retrait de leur pays de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. On ne peut pas parler d'impasse, mais jusqu'au sommet de Panamá, on peut douter que le sujet avance beaucoup. Cela étant, depuis la deuxième rencontre de négociations, il y a eu d'autres avancées concrètes : la première liaison téléphonique directe entre les deux pays, mais aussi l'ouverture de deux lignes d'aviation entre La Havane et La Nouvelle Orléans et La Havane et New

York, opérées par des agences de tourisme américaines. Par ailleurs, le Bureau des affaires commerciales (Ofac) qui gère les listes de sociétés cubaines avec lesquelles les Américains n'ont pas le droit de faire du commerce – dans le cadre de l'embargo – a retiré soixante sociétés cubaines de cette liste, essentiellement des entreprises touristiques et de pêche, immatriculées pour beaucoup au Panamá. En outre, les deux pays ont convenu d'organiser en avril un premier débat sur les droits de l'Homme, sujet de désaccord, mais qu'ils ont décidé d'aborder parallèlement à la négociation diplomatique.

**Sources : El País Internacional, La Jornada, Página 12, BBC Mundo**

## Accélération des négociations UE/Cuba

La haute représentante pour la politique extérieure de l'Union européenne, Mme Mogherini, a effectué une visite officielle à Cuba dans le cadre des négociations entre Cuba et l'UE, avec pour objectif de renforcer la dimension politique de ces négociations et surtout de les accélérer. En effet, la seconde phase de ces négociations devait avoir lieu en décembre, mais les Cubains ont demandé son report, trop occupés par la gestion des négociations avec les Etats-Unis. L'UE souhaite que la question des droits de l'Homme ne soit pas exclue des conversations et, surtout, que le début de dégel entre Washington et La Havane n'aboutisse à une mise à l'écart des Européens. Certes, le rapprochement entre les deux voisins ennemis a avancé de manière notable, mais la distanciation entre Cuba et l'UE, réelle, n'est pas récente. Elle est tout à la fois le résultat de la politique menée par l'UE pendant des années, sous la pression en particulier du

gouvernement espagnol et qui avait abouti à la « position commune », mais aussi du choix prioritaire de la négociation avec les Etats-Unis, de la part des dirigeants cubains, un choix dicté par la proximité et l'histoire. Pour l'UE, la perspective est de négocier un premier accord bilatéral de dialogue politique et de coopération. Quant aux références obligatoires aux droits de l'Homme, il semble que l'UE n'exercerait pas de pressions trop fortes, pour ne pas aggraver les difficultés entre les deux parties.

Au début de sa visite officielle, Mme Mogherini a fait une déclaration remarquée « *au stade de dialogue où en sont les Etats-Unis et Cuba, il n'y a aucune raison pour que l'embargo soit maintenu* » et que l'UE espérait continuer à débattre avec Cuba de ce sujet et d'autres défis régionaux et internationaux.

**Source : Cartas desde Cuba**

## Prochaine visite de François Hollande et intérêt des entreprises

Le Quai d'Orsay a annoncé que François Hollande se rendrait en visite officielle à Cuba au mois de mai, à l'occasion d'une tournée aux Antilles pour préparer le Sommet sur le changement climatique (COP 21) de décembre prochain.

Ce voyage est la première visite officielle d'un chef d'Etat français à Cuba et la première visite d'un dirigeant d'un pays européen depuis le début du dégel entre Cuba et les Etats-Unis. La visite présidentielle a été préparée par celle du Secrétaire d'Etat au commerce extérieur,

Matthias Fekl, accompagné d'une délégation de chefs d'entreprises, qui a manifesté l'intérêt des entreprises françaises pour coopérer avec Cuba en particulier dans le domaine de l'agriculture. Dans le cadre de cette visite, a été signé un accord de coopération scientifique dans l'agriculture, par le directeur du Cirad pour la partie française.

**Sources : El País Internacional, site du ministère des Relations extérieures, Cartas desde Cuba**

## Salvadore / Etats-Unis

### Un ex-ministre expulsé des Etats-Unis

Le département de la Justice des Etats-Unis a confirmé la décision d'expulsion et renvoi dans son pays de l'ex-ministre de la Défense du Salvador, l'ex-général Carlos Eugenio Vides Casanova, accusé d'abus contre les droits de l'Homme dans les années 1980 et début des années 1990, entre autres de l'assassinat de trois religieuses étasuniennes en 1980. Vides Casanova vivait en Floride depuis 1989, mais une loi promulguée en 2004 empêche que les auteurs de crimes dits « atroces » puissent demander l'asile aux Etats-Unis.

La Cour d'appel sur les migrations a décidé de son expulsion parce qu'il avait participé à des exécutions extra judiciaires et à des tortures alors qu'il était ministre de la défense pendant la guerre civile qui a frappé El Salvador entre 1980 et 1992, conflit qui a fait 75 000 morts et 7 000 disparus. Cela étant, du fait de la loi d'amnistie en vigueur, l'ex-général ne sera pas déféré en justice dans son pays.

**Source : BBC Mundo**

## Equateur

### Manifestations contre les politiques de Correa

La capitale, Quito, mais aussi d'autres grandes villes du pays comme Guayaquil et Cuenca ont été le siège de manifestations de protestation à l'égard de différentes décisions et de projets politiques du gouvernement de Rafael Correa. Ces manifestations ont été organisées, dans l'unité, par des syndicats, des organisations d'étudiants et des organisations indigènes dont la principale d'entre elles, la CONAIE, pour marquer leur rejet de divers projets de lois, dont l'un ne respecte pas le droit d'association

syndicale, un autre concerne la question de la possession de la terre, et plusieurs autres soutiennent une série de réformes à la constitution qui permettraient la réélection sans limite dans le temps du Président ou de n'importe quel élu. Par ailleurs, les manifestants rejetaient les projets d'exploitation du pétrole et des minerais promus par l'Exécutif, au nom des dommages qu'ils causeraient à l'environnement.

**Sources : BBC Mundo, La Jornada**

## Guatemala

### Meurtres des journalistes

« Le 10 mars, deux individus à moto ont assassiné Danilo López et Federico Salazar, correspondants de Prensa Libre et Radio Nuevo Mundo dans le centre-ville de Mazatenango. Les faits se sont déroulés à "20 mètres d'un commissariat", précise l'association de presse de Suchitepéquez. Un journaliste local, Marvin Túchez, a été blessé lors de l'attaque. [...] Danilo López avait été l'objet d'intimidations de la part de plusieurs autorités du département en raison de ses articles critiques, notamment sur le manque de transparence dans la gestion des ressources publiques [...]. Il avait d'ailleurs déposé plainte contre le maire de San Lorenzo pour menaces de mort. »

Reporters sans frontières précise que « le Guatemala reste extrêmement dangereux pour la profession et les conditions d'exercice de la liberté d'information s'y sont dégradées en

2014. Les exactions à l'encontre des journalistes sont en hausse depuis l'an dernier. Celles-ci incluent notamment des pressions, menaces, harcèlement, intimidations, agressions et assassinats de journalistes et collaborateurs des médias. Elles se déroulent dans un climat d'impunité quasi totale qui génère une autocensure particulièrement néfaste. Nombre de journalistes limitent leurs enquêtes sur des sujets sensibles comme le crime organisé ou la corruption des agents publics par peur de représailles violentes. Les professionnels des médias se sentent d'autant plus vulnérables qu'ils sont le plus souvent victimes des institutions supposées garantir leur sécurité : les autorités et les forces de l'ordre ».

**Source : Reporters sans frontières**

## Guatemala/Honduras

### Patrouilles frontalières communes

Les gouvernements des deux pays ont annoncé la création d'un corps de patrouille frontalière commun pour combattre le crime organisé et le trafic de drogues. La patrouille, composée de cinq cents policiers et militaires, devrait être déployée sur une vingtaine de kilomètres, avec pour fonction principale de « réa-

liser des opérations communes pour diminuer le trafic d'armes, la contrebande, la traite des personnes et les délits contre la vie », selon le ministre de l'Intérieur guatémaltèque.

**Source : BBC Mundo**

## Haïti

### L'annonce d'élections

Les manifestations assez violentes qui avaient agité Port-au-Prince fin 2014 et début 2015 avaient été provoquées par le report continu des élections depuis trois ans.

Le Conseil électoral provisoire a fini par annoncer que le 9 août prochain auraient lieu des élections législatives et sénatoriales – par lesquelles seront renouvelés deux tiers du Sénat et la totalité du Parlement – et le 25 oc-

tobre suivant des élections municipales et les élections présidentielles. Le Président sortant, Michel Martelly, ne peut se représenter, conformément à la Constitution. Il gouverne actuellement le pays par décret depuis la dissolution du Parlement en janvier dernier.

**Source : BBC Mundo**

## Mexique

# Contentieux gouvernemental avec l'ONU et la CIDH

Le gouvernement mexicain a abandonné les bonnes manières diplomatiques pour se livrer à des querelles médiatisées envers la Commission des droits de l'Homme de l'ONU et la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, succédant à la contestation des conclusions du contenu du rapport périodique de la Commission de l'ONU.

Le rapporteur spécial sur la torture de l'Organisation des Nations unies a en effet présenté devant la Commission des droits de l'Homme un rapport sur la torture au Mexique, élaboré à la suite d'une mission d'enquête réalisée au printemps 2014. Sa conclusion, qui souligne le fait que « *la torture et les mauvais traitements sont généralisés et interviennent dans un contexte d'impunité* », a provoqué une tempête d'indignation dans les milieux gouvernementaux mexicains qui se sont ingéniés à discréditer le rapporteur spécial argentin, disqualifiant sa compétence. Or, contrairement à leurs insinuations, le rapporteur n'est ni un sous-fifre ni un expert amateur en mal d'éthique, mais un éminent juriste argentin reconnu pour ses compétences et son intégrité professionnelle, au point d'avoir occupé le poste de président de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme.

Ce que les milieux gouvernementaux nient, c'est la banalisation des actes dénoncés, commis par des policiers corrompus avec la complicité de médecins, de juges et de procureurs. En minimisant le problème, ils signifient leur intention de ne pas s'y attaquer radicalement. En recommandant au gouvernement de renvoyer les militaires dans leurs casernes et d'enquêter de manière professionnelle sur les cas de torture dénoncés, le rapporteur a mis le doigt sur des dysfonctionnements majeurs de l'Etat, ce que le gouvernement de Peña Nieto, imbu de son image de « modernité » et de sa rénovation de la gouvernance, a des difficultés à admettre.

Deuxième acte : les experts de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), chargés par celle-ci d'une évaluation de l'enquête menée par le gouvernement mexicain sur la disparition des quarante-trois élèves enseignants d'Ayotzinapa, ont publié un premier état de leur enquête, qui a suscité des réactions peu amènes de la part des autorités à l'égard de ces experts, faisant tous autorité en matière d'anthropologie légale. Il faut dire que leurs premières recommandations, à savoir que les autorités doivent continuer à rechercher les quarante-trois disparus, et que l'enquête devienne une enquête de disparition forcée, crime contre l'humanité donc non prescriptible, vont à l'encontre de la vérité officielle proclamée par le Ministère public et confirmée par le ministre de l'Intérieur, vérité commode pour déclarer clos

le cas. L'équipe de légistes et d'anthropologie légale argentine qui avait travaillé sur le terrain, et en particulier sur les fosses communes clandestines découvertes par les familles, avait déjà contesté les conclusions ministérielles et dénoncé « l'amateurisme » des enquêteurs de la police, ce qui lui avait attiré les foudres du Ministère public décrétant que leurs opinions « *relevaient de la spéculation plus que de la certitude* ».

L'équipe d'experts de la CIDH a été mandatée au titre des mesures de protection prises par la CIDH en faveur des victimes et de leurs familles en octobre 2014, à la demande de celles-ci et des organisations de droits de l'Homme qui les soutiennent. Un peu contraint et forcé, le gouvernement mexicain avait accepté l'assistance technique de la CIDH et créé un fonds d'un million de dollars pour financer cette mission. Le groupe d'experts a pour tâche de rechercher la trace des quarante-trois étudiants, de réviser l'enquête pénale pour établir les responsabilités du crime et d'analyser l'aide apportée aux victimes. Il ne s'agit en aucun cas d'une enquête parallèle, seulement d'une révision de l'action gouvernementale, et c'est là où le bât blesse pour les autorités mexicaines. Les experts sont susceptibles de faire au final des recommandations « *allant au-delà du seul cas d'Ayotzinapa et visant à annuler certains facteurs structurels qui encouragent la pratique de la disparition* », selon une responsable d'organisation de droits de l'Homme. Seul problème : les conclusions des travaux des experts n'ont pas valeur d'obligation pour le gouvernement mexicain, mais celui-ci pourrait s'y voir néanmoins contraint, en vertu des conventions internationales dont il est signataire.

La guérilla médiatique à laquelle se sont livrés divers personnages du gouvernement est préoccupante. En effet, le Mexique a résisté pendant des années à normaliser ses relations avec les institutions internationales chargées des droits de l'Homme. Une fois effectué le pas de la normalisation, on a pu constater une certaine amélioration de la situation, jusqu'à un revirement, sous la présidence de Felipe Calderón, où ont alors de nouveau proliféré la violence et les atteintes à tous les droits humains. Les accès de mauvaise humeur et de mauvaise foi, le refus d'accepter toute forme de critique de l'équipe gouvernementale actuelle fait craindre une régression dans le rapport aux institutions internationales.

**Sources : *El País Internacional, La Jornada, Proceso***

## Liberté de la presse et censure : des licenciements symboliques

Le Mexique, qui se situe à la 148<sup>e</sup> place sur 180 pays dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières et publié en février 2015, vient de s'illustrer une nouvelle fois dans ce domaine avec le scandale du licenciement de Carmen Aristegui.

Journaliste vedette, productrice et animatrice de la matinale quotidienne de la radio privée MVS, Carmen Aristegui avait monté une équipe d'enquête et n'hésitait pas à dénoncer à l'antenne la corruption, les atteintes à la démocratie, les dénis de justice, etc. C'est cette équipe qui a découvert et enquêté sur la « Maison-Blanche de Peña », à savoir la luxueuse demeure achetée par l'épouse du Président Peña Nieto à un des principaux fournisseurs de l'Etat mexicain pour un montant de 7 millions de dollars. Le scandale politique qui s'en est suivi a durablement altéré l'image du Président au Mexique même, mais aussi à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis.

Le licenciement express de la journaliste et de deux de ses collaborateurs fait suite à l'annonce par celle-ci de sa collaboration ainsi que celle de son équipe de MVS au projet Mexicoleaks, conçu comme « *plateforme indépendante de dénonciation citoyenne et de transparence, au service de la société mexicaine pour révéler des informations d'intérêt public* ». Mexicoleaks entend être une source d'informations pour les médias et organisations associées au projet, et permettre aux citoyens d'envoyer aux médias de façon anonyme et sécurisée des informations sur des actes ou faits de corruption. La protection de la confidentialité est nécessaire dans « *l'un des pays les plus dangereux au monde pour les journalistes* », selon RESF, mais aussi un des pays très corrompu : selon le classement de Transparency International, le Mexique se place au 103<sup>e</sup> rang sur 175. Mexicoleaks assure que « *les informations reçues seront vérifiées, analysées et publiées par l'équipe de collaborateurs, formée par des organisations de la société civile et des moyens de communication* ».

Les journalistes – et les auditeurs de la radio – ont réagi vivement au licenciement de Carmen Aristegui, après celui de ses deux collaborateurs, condamnant « *un acte de censure et de représailles contre leurs enquêtes* ». Car, d'après le correspondant du Monde à Mexico, les deux journalistes enquêteurs travaillaient, avant leur renvoi, sur d'autres « *affaires de malversations financières*

*impliquant des membres du gouvernement, ainsi que sur des violations des droits de l'Homme par l'armée* ». Quant à Carmen Aristegui, elle est connue pour son esprit critique à l'égard des politiques, ce qui lui a déjà valu des mises à pied ou des démissions plus ou moins forcées d'autres organes de presse.

L'affaire de la demeure de l'épouse du Président n'est pas la seule affaire – a minima un scandale de conflit d'intérêt – dénoncé par Carmen Aristegui. Il y a eu, peu après, celui de la demeure de même provenance aussi douteuse du ministre des Finances, puis l'exécution de vingt-deux personnes par l'armée à Tlatlaya – fait prouvé ultérieurement par la Commission nationale des droits de l'Homme. Carmen Aristegui a aussi fait une série d'émissions sur la volonté du gouvernement de modifier les lois sur la transparence, ainsi que les règles de mise en œuvre de la réforme des télécoms, au profit des grandes chaînes de télévision.

Le licenciement d'Aristegui et des deux autres journalistes est perçu comme une vengeance plus ou moins téléguidée par le pouvoir, destinée à intimider tous les journalistes. L'indignation est telle qu'un des journalistes vedettes de la chaîne de télévision Televisa, pourtant bien-pensante à l'égard du Président et du gouvernement, a twitté « *C'est officiel @NoticiasMVS a renvoyé les deux reporters qui ont signé le reportage sur la maison de Peña Nieto. Une honte* ». Les auditeurs aussi sont en colère et une pétition de soutien à Aristegui et ses deux collaborateurs a recueilli 130 000 signatures en deux jours.

De son côté, dans un bel exercice de communication, le ministre de l'Intérieur n'a pas hésité à affirmer que « *le gouvernement a respecté et apprécié de manière permanente l'exercice critique et professionnel du journalisme et continuera de le faire avec la conviction que la pluralité des opinions est indispensable au renforcement de la vie démocratique du pays* ».

A minima, le licenciement d'Aristegui et de la plus grande partie de son équipe – 17 personnes – est un très mauvais signal pour la liberté d'expression au Mexique, et une indication de la volonté réelle de lutte contre la corruption des pouvoirs en place.

**Sources : BBC Mundo, La Jornada, Proceso, Artículo 19**

## Mexique/Europe

### Ventes d'armes

Le rapport annuel du Conseil de l'Europe sur le contrôle des exportations d'équipements et technologie militaire de l'Union européenne indique que, en 2013, des pays de l'UE ont vendu au Mexique pour un montant total de près de 37 millions d'euros d'armements ou licences de technologies militaires. Dans l'ordre d'importance, l'Italie (39 % du total), la France (20 %) et le Royaume-Uni (13,7 %) ont été les principaux pourvoyeurs d'armements du Mexique. Les autres pays qui ont armé le Mexique sont la Belgique, la République

tchèque, l'Allemagne, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède.

En Allemagne, la vente au Mexique d'armes utilisées contre les protestations sociales, alors même qu'existait un embargo sur la vente d'armes à destination de certains Etats du Mexique, a été dénoncée par des journalistes comme violation de la loi fédérale sur le contrôle des armes de guerre et le cas est en cours d'examen par un tribunal.

Source : Proceso

## Panama

### L'ex-Président sera jugé pour corruption active

La Cour suprême a rejeté les appels formés par l'ex-Président du pays, Ricardo Martinelli, pour s'opposer à sa mise en accusation pour avoir détourné 45 millions de dollars d'un programme gouvernemental. L'ex-chef de l'Etat, qui a gouverné le Panamá entre 2009 et 2014, est au cœur d'une série de scandales liés à des faits de corruption commis pendant son mandat.

Conséquence de la décision de la Cour suprême, le procès de Martinelli aura lieu, et le Tribunal électoral a été prié de lever l'immunité dont jouit l'ex-chef de l'Etat en sa qualité de président du parti d'opposition Cambio Democrático.

Avant cette dernière décision judiciaire, Martinelli s'est ingénié à s'auto-disculper, affirmant qu'il était victime d'un déni de justice et de violation des droits de l'Homme. Puis, craignant l'enquête et le risque d'arrestation, il s'est enfui du pays et s'est réfugié au Guatemala pour, selon lui, faire

valoir son immunité de député du Parlement centraméricain (Parlacen). Pas de chance, le Président du Parlacen, le guatémaltèque Rafael Espada, a douché ses illusions en déclarant publiquement : « Martinelli ne jouit pas d'immunité. Si le parlement panaméen ne lui accorde pas l'immunité, nous non plus ».

Martinelli n'est pas le seul politicien visé par la campagne de lutte contre la corruption entreprise par son successeur à la tête de l'Etat ; d'anciens ministres et hauts fonctionnaires sont déjà en prison, mais les enquêteurs estiment que, pour l'instant, seuls 10 % des montants détournés ont été découverts. La campagne anticorruption est une nouveauté déroutante pour les panaméens, accoutumés à la corruption officielle, mais en même temps objet d'une grande satisfaction.

Source : *El País Internacional*

## Paraguay

### Assassinats de journalistes

Cinq journalistes ont été assassinés en moins d'un an. Le dernier en date est un journaliste de radio, qui produisait un programme d'information en langue guarani, tué par balles à la frontière brésilienne.

Ces assassinats, tous impunis, ont eu lieu dans des zones que les médias paraguayens qualifient de « libérées par l'Etat », et où groupes criminels et trafiquants de drogues font la loi.

Le syndicat des journalistes paraguayens a dénoncé la responsabilité de la « *narco politique installée dans les rouages de l'Etat et*

*jusqu'à son sommet* ».

Reporters sans frontières, citant les organisations de défense des journalistes du Paraguay, a dénoncé les assassinats de journalistes, « *dix-sept au cours des deux dernières décennies [... qui] sont exécutés principalement en représailles pour des enquêtes sur les liens entre les opérations du crime organisé et les activités politiques* ».

Sources : *Página 12*, *BBC Mundo*, *Reporters sans frontières*

## Pérou

### Assassinats de journalistes

Bien que les deux langues indigènes du pays, quechua et aymara, aient été déclarées dans un article de la Constitution en 1975 langues officielles du Pérou, au même titre que l'espagnol, dans un article de la constitution, il a fallu attendre quarante ans pour que la justice péruvienne rédige pour la première fois une sentence en aymara. Le quechua est utilisé par la justice de paix, pour des règlements à l'amiable, des conciliations orales, car la langue se prête mieux aux coutumes.

Le non usage du quechua par la justice pendant un demi-siècle tient à plusieurs facteurs. Selon le correspondant d'El País, « plusieurs générations méconnaissent la langue car leurs parents ont refusé de la leur apprendre à la maison, croyant qu'ainsi ils seraient moins discriminés dans la société péruvienne s'ils prononçaient l'espagnol sans trace de la langue indigène ». Autre raison, selon un juge, : la violence politique des années 1980 et 1990 et les affrontements entre l'armée et le Sentier lumineux dans la province

d'Ayacucho, ont fait de nombreux morts, des déplacés par milliers, provoquant « un fort mécontentement de la population à l'égard de l'Etat, dont ils déplorent l'absence ».

Depuis, des tribunaux « interculturels » ont été établis, permettant aux plaignants de s'exprimer dans leur langue. Un juge explique « le locuteur du quechua, en général, se débrouille bien dans les deux langues (c'est-à-dire quechua et espagnol), mais s'il doit passer devant un juge, il ne sera pas à l'aise car il ne maîtrise pas bien l'espagnol. C'est pour cela que nous demandons que l'usage du quechua soit instauré. Le juge de paix traditionnel, à l'occidentale, ne lui fera jamais aucun cas dans sa langue, et c'est la raison pour laquelle il n'ira pas en appel. Avec le nouveau tribunal interculturel, nous avons instauré un livre de réclamations en quechua, qui nous permet de recueillir les problèmes ».

Source : *El País Internacional*

## Uruguay

### Deuxième présidence de Tabaré Vázquez

Le 1<sup>er</sup> mars, Tabaré Vázquez a assumé la présidence à la suite de José Mujica, qui lui avait succédé à la fin de son premier mandat (2005-2010).

Elu fin novembre 2014, Tabaré Vázquez a eu quatre mois pour préparer la politique gouvernementale qu'il entend mettre en œuvre pendant ce second mandat. Bien qu'appartenant, comme José Mujica au Front large (Frente Amplio – FA), Tabaré Vázquez a exposé sa différence dès son élection en formant un gouvernement composé essentiellement de personnalités ayant participé à son premier gouvernement, mais surtout, contrairement à Mujica, sans négocier avec les diverses composantes du FA une représentation au prorata de leur représentativité. On retrouve donc des figures connues, dont Danilo Astori aux Finances et à l'Économie. En outre, Tabaré Vázquez n'a pas attendu le 1<sup>er</sup> mars pour mettre son équipe au travail, réunissant un conseil des ministres hebdomadaire, chargé d'avancer des propositions pour réaliser son projet de faire entrer l'Uruguay dans l'ère du développement. Sous les deux gouvernements du FA, l'Uruguay a connu un boom économique réel, avec des taux de croissance supérieurs à 5 %, une forte réduction de la pauvreté et un chômage autour de 6 % de la population. Toutefois, les perspectives sont moins brillantes. En effet, la chute de la demande et des prix des matières premières agricoles impacte l'Uruguay, mais surtout, le tangage de l'économie de ses voisins et partenaires, Argentine et Brésil, se

répercute déjà sur son économie. D'autant que l'un et l'autre jouent de leur taille et de leur poids économique et politique dans la relation bilatérale. C'est surtout le cas de l'Argentine qui, sous les gouvernements de Nestor Kirchner et de Cristina Fernández, a entretenu une politique de tension avec l'Uruguay, bloquant le développement de politiques économiques communes par des mesures protectionnistes, refusant par exemple, sous divers prétextes, le dragage des fleuves partagés, limitant de ce fait les possibilités d'exportation de l'Uruguay.

Si le pays a réussi, malgré tout, à maintenir un niveau élevé de croissance, c'est grâce à des investissements étrangers favorisés par l'offre de conditions favorables dans l'agriculture, l'industrie forestière, le tourisme et l'immobilier. Pour s'engager sur la voie d'une économie solide, condition de la poursuite de la politique sociale, Tabaré Vázquez a visiblement opté pour la prudence, à savoir ne pas toucher aux fondements de la sécurité juridique, au droit de propriété et à la stabilité macroéconomique, au risque de décevoir les plus radicaux du FA. Cela étant, pour accéder à de nouveaux marchés, l'Uruguay affronte un défi immédiat d'investir massivement dans les infrastructures, le réseau routier et ferré ainsi que dans les aéroports et les ports fluviaux et sur le Río de la Plata, en espérant que l'Argentine, après les élections d'octobre prochain, cesse d'y faire obstacle.

Tabaré Vázquez s'est aussi prononcé pour



une diversification des relations commerciales de son pays et, concrètement, une redéfinition des relations au sein du Mercosur ainsi qu'une coopération ou même une adhésion de son pays à l'Alliance du Pacifique.

Au plan social, Tabaré Vázquez a annoncé que l'axe principal des cinq années de sa présidence serait le renforcement de la protection sociale, en particulier dans le domaine de la santé et la protection des plus faibles. Sa proposition phare dans la campagne électorale était la création d'un système national de soins, pour promouvoir des politiques de santé publique tournées vers la petite enfance, les personnes handicapées et les personnes âgées dépendantes. En matière d'éducation, qu'il considère comme « le moteur d'un pays plus innovant et plus productif », il a avancé un système intégré, de 3 à 17 ans, avec pour objectif que « en 2020, 100 % des jeunes de 17 ans soient scolarisés et que 75 % d'entre eux terminent

le deuxième cycle d'enseignement ». En outre, devrait commencer rapidement la distribution de tablettes aux retraités gagnant moins de 1 000 dollars par mois, selon le principe du plan Ceibal qui, à partir de 2005, a attribué des ordinateurs portables à tous les enfants de primaire pour lutter contre la fracture numérique.

Enfin, Tabaré Vázquez entend décentraliser le pays et moderniser le gouvernement en lançant un « gouvernement électronique ». Et sur la question toujours sensible du passé et des violations des droits de l'Homme, il propose de créer une Commission pour la vérité et la justice, pour enquêter sur les crimes commis sous la dictature (1973-1985) et concrètement trouver les traces et les restes des disparus.

**Sources : Página 12, El País Internacional, La Jornada**

## Venezuela

### Escalade de la tension

Depuis l'élection à la présidence, il y a deux ans, de Nicolás Maduro, l'instabilité politique perdure, marquée par l'insistance d'une partie de l'opposition à réclamer la démission du président, considérant qu'il est illégitime. Dernier épisode : les trois figures de l'opposition, Ledezma, López (en prison l'un et l'autre) et Machado ont rendu public dans le quotidien El Nacional, un « Accord National pour la Transition », dans l'espoir de promouvoir un référendum de révocation du mandat présidentiel, sans attendre les élections législatives de la fin de l'année. La « transition » à laquelle appellent les dirigeants de l'opposition comporterait de nouvelles élections, la restructuration de l'administration publique, la négociation avec les agences financières internationales, la révision de l'expropriation/nationalisation de sociétés étrangères par le gouvernement chaviste, la libération des prisonniers politiques et une augmentation significative de la production pétrolière – contrairement aux quotas fixés par l'OPEP.

En réponse à ces menées de l'opposition, Maduro et le gouvernement ont dénoncé un plan de déstabilisation, un complot pour une tentative de coup d'Etat, accusant le maire de Caracas, Ledezma, d'être à la tête du complot avec le soutien des Etats-Unis. L'arrestation de Ledezma a provoqué de nombreuses réactions internationales, dont celles d'Amnesty International, de Human Rights Watch, mais aussi des gouvernements de plusieurs pays de la région, du Parlement européen, et même de la CIDH.

Pour faire monter encore la tension, le président Obama a déclaré un état d'urgence

national du fait de « la menace inhabituelle et extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique extérieure » des Etats-Unis que fait peser la situation des droits de l'Homme et la corruption au Venezuela. Cette déclaration s'ajoute aux mesures individuelles contre un certain nombre de dirigeants vénézuéliens. L'outrance de cette déclaration et son arrière-plan menaçant, justifiant a posteriori les dénonciations par le gouvernement d'une intervention étrangère en préparation, ont incité l'Unasur à publier un communiqué dans lequel elle rejette toute tentative de renversement de l'ordre constitutionnel et appelle à la tenue en temps et en heure des prochaines élections législatives, et à envoyer à Caracas une délégation de bons offices avec trois ministres des Affaires étrangères. L'Unasur a publié un communiqué dans lequel elle insiste sur le « rejet des ingérences étrangères » et invite le Venezuela à « trouver des solutions à sa situation par un dialogue constructif et une négociation pacifique pour surmonter les différences ». Elle a en outre lancé « un appel au gouvernement des Etats-Unis pour qu'il évite d'utiliser un langage impropre pour un pays de son importance et de ses responsabilités, une puissance globale, ou d'invoquer des sanctions qui ont fait la preuve dans d'autres cas de conduire à l'échec et à l'inimitié entre les peuples et leurs gouvernements ».

En écho à l'initiative américaine et aux dénonciations de complot et menaces de coup d'Etat, Nicolás Maduro a demandé à l'Assemblée nationale de lui accorder des pouvoirs spéciaux pour légiférer par décret jusqu'à la fin de l'année 2015, sous la forme

d'une loi d'habilitation « *anti-impérialiste pour défendre la paix et la souveraineté de la patrie* », pour la deuxième fois en deux ans depuis son élection à la présidence.

D'après un sondage, 62 % des Vénézuéliens sont opposés aux opinions émises par les Etats-Unis sur le Venezuela et 64 % aux sanctions infligées par les Etats-Unis contre des fonctionnaires de leur pays.

Ces réactions vénézuéliennes et sud-américaines ont amené les responsables étasuniens à tenter de justifier la forme comme le fonds de leurs déclarations. Leur mauvaise foi évidente n'a réussi qu'à les ridiculiser et à semer quelques doutes sur la volonté affichée de remettre à plat la relation avec l'Amérique latine.

Cela étant, la réaction patriotique, prévisible, et les pouvoirs spéciaux, risquent d'occulter le deuxième volet de la crise vénézuélienne : l'économie. La polarisation du débat politique sur la relation avec les Etats-Unis entère, a priori, les critiques, mêmes celles venant des « chavistes » et le débat sur les mesures nécessaires au redressement de l'économie.

Depuis le premier gouvernement Chávez,

les médias occidentaux n'ont cessé de décrire l'économie vénézuélienne comme menacée d'effondrement, même lorsque celle-ci connaissait des résultats très positifs grâce au prix du pétrole et alors que l'inflation était contrôlée. En 2014, l'inflation a atteint 68,5 %, le produit national brut a diminué de 2,8 %, les pénuries affectent de nombreux produits - y compris les médicaments -, les bons du Trésor ont les taux d'intérêts les plus élevés du monde... Le coup le plus dur est la chute des prix du pétrole en six mois en 2014, qui a réduit de moitié les rentrées budgétaires – les ventes de pétrole fournissent 96 % des devises du secteur public – et le pays a cumulé trois trimestres de récession. Les problèmes de l'économie vénézuélienne sont maintenant bien réels et sérieux. Il semble que la majorité gouvernementale soit divisée sur les mesures à prendre et sur le calendrier éventuel de mesures d'austérité, alors que des élections législatives auront lieu d'ici la fin de l'année.

**Sources : *El País Internacional*,  
BBC Mundo, Página 12, The Nation,  
Venezuelanalysis**

## Diminution des fournitures de pétrole à Petrocaribe

Les fournitures de pétrole brut à Cuba et aux pays membres de Petrocaribe ont été diminuées de moitié sur décision du gouvernement, passant de 400 000 à 200 000 barils par jour, à la suite des difficultés économiques et monétaires du pays.

Les accords pétroliers dans le cadre de Petrocaribe ont pesé lourd dans le budget véné-

zuélien, car le pays n'a été payé en devises que pour la moitié de ses fournitures, ce qui a accentué le déficit de la balance commerciale en devises étrangères. Cette décision devrait permettre une diminution significative du déficit.

**Source : El Nuevo Herald**